



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE CANDIDATURE à la 5^{ème} campagne régionale de labellisation (14^{ème} année)

Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature Maisons des Illustres est téléchargeable sur le site internet du ministère de la Culture ou peut être obtenu sur simple demande à l'adresse suivante mdi.dracidf@culture.gouv.fr.

Le formulaire devra être retourné à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France par courriel à l'adresse ci-dessus et par courrier postal (fiche d'information remplie, pièces justificatives, supports de communication supplémentaires, dépliants, programme culturel...).

Les dossiers de candidature au label Maisons des Illustres seront préalablement instruits par un groupe d'experts désigné par le directeur régional des affaires culturelles. Ce dernier examinera les dossiers en vue de leur éventuelle inscription à la CRPA selon leur pertinence, au regard des critères du label énoncés dans la circulaire du 27 novembre 2025, détaillés ci-après. Les dossiers, considérés comme aboutis, seront inscrits à l'ordre du jour de la 1^{ère} section de la CRPA pour examen. La CRPA rendra alors un avis favorable ou défavorable sur les candidatures.

Calendrier de la 5^{ème} campagne de labellisation

Du 24 décembre 2025 au 6 février 2026

Ouverture de la campagne et date limite de dépôt des dossiers de candidature

Mi-février - Mai 2026

Examen de la conformité des dossiers par le groupe d'experts constitué par la DRAC. Il sera susceptible de rencontrer les propriétaires candidats et d'effectuer la visite des lieux.

Inscription des dossiers retenus à la 1^{ère} section de la CRPA d'IDF.

Juin - Décembre 2026 : 1^{ère} section de la CRPA

Examen des dossiers de candidatures. Les avis sont rendus à la majorité.

Septembre 2026 – Janvier 2027

Décisions préfectorales d'attribution du Label

Vos contacts

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

47 rue Le Peletier - 75009 Paris

Service des musées : mdi.dracidf@culture.gouv.fr

Le nom de votre contact sera communiqué à réception de votre dossier.

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas recevable

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LABELLISATION MAISON DES ILLUSTRES

• NOM DE LA MAISON :

• ADRESSE :

• COORDONNÉES DU
PROPRIÉTAIRE CONTACT :

. TEL. FIXE _____

. PORTABLE _____

. COURRIEL _____

• COORDONNÉES DU
GESTIONNAIRE (si différent du propriétaire) :

. TEL. FIXE _____

. PORTABLE _____

. COURRIEL _____

• STATUT (propriétaire privé ou public, collectivité territoriale, association,
fondation...) : _____

• PROTECTION, APPELLATION & LABELS

Monument historique, classé, inscrit (parties bâties et non bâties), patrimoine mondial par l'Unesco, Musée de France, labels Jardin remarquable, Architecture contemporaine remarquable, Patrimoine européen, label Patrimoine d'intérêt régional, Qualité Tourisme, Tourisme et Handicaps ..

Critères	Éléments/Arguments
<p>Présentation bibliographique de l'illustre (texte bref: dates, œuvres ou actions marquantes, démarches artistique, politique ou scientifique... N.B. Il est rappelé que la figure d'illustre doit avoir respecté les valeurs culturelles de la République.</p>	
<p>Présentation de la maison et de ses liens avec l'illustre (texte bref: maison natale, familiale ou autre, date d'installation, nature des séjours, éléments historiques, architecturaux sur le bâtiment, décor, collections)</p>	

<p>Modalité d'ouverture au public</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de jours ouverts par an - horaires - libre accès ou sur rendez-vous 	
<p>Projet culturel</p> <p>(présentation de programmes saisonniers ou/et permanents, expositions temporaires, activités et événements culturels divers, ateliers, participation à des manifestations culturelles nationales).</p>	
<p>Existence d'aides à la visite</p> <p>(site internet ou applications, documentation; plans, audio-guides, outils pédagogiques à destination du corps enseignant ou/et du jeune public, aménagements vidéos, audio ou numériques...)</p>	
<p>Modalités d'accueil de visiteurs en situation de handicap</p> <p>(souffrant au moins d'un handicap: visuel, auditif, moteur, mental)</p>	
<p>Valorisation touristique et communication</p> <p>(actions de visibilité déjà existantes auprès d'offices de tourisme, au sein de circuits, de guides ou d'agences de voyages)</p>	

Commentaires/Remarques	
Pièces jointes obligatoires : Photos de la maison (intérieur et extérieur), de l'illustre, en haute définition, libres de droits, avec les crédits photos	

Nota Bene : si vous souhaitez apporter davantage d'informations biographiques, historiques ou techniques sur l'illustre et/ou sa maison, merci d'ajouter une note complémentaire sur papier libre



LABEL « MAISON DES ILLUSTRES »

5^{ème} campagne régionale de labellisation 2026
(14^e année)

Date :

Nom de la structure :

Adresse :

Je soussigné (e), M. ou Mme

Titre du responsable

Nom de la maison

déclare :

- avoir pris connaissance du cahier des charges du label Maison des Illustres et de toutes les pièces nécessaires à la demande de labellisation ;
- d'attester la véracité des informations fournies et l'authenticité des documents produits ;
- de respecter nos obligations légales ;
- de poursuivre l'objectif à but non commercial.

Je suis conscient (e) que cette attestation m'engage et que toute fausse déclaration de ma part pourrait m'exposer à la non recevabilité (ou suppression) du label Maison des Illustres.

Signature du représentant de
l'organisme
Nom et fonction
Tampon de l'organisme